

Reçu le : 15 – 02 - 2025	Accepté le : 18 – 04 - 2025	Publié le : 30 – 06 - 2025
--------------------------	-----------------------------	----------------------------

Dialectique entre architecture et peinture dans les archives : Le cas du palais Ahmed bey de Constantine (1826-1985) Dialectic between architecture and painting in the archives: The case of the Ahmed Bey palace in Constantine (1826-1985)

Makhoukh Nadia 

Université Constantine 3, Algérie

nadiamakhoukh@univ-constantine3.dz

Seffadj Zine Eddine 

Université de la Formation Continue, Algérie

z.seffadj@gmail.com

Résumé :

La production urbaine et architecturale de la période ottomane tardive en Algérie n'a suscité l'intérêt des scientifiques chercheurs qu'à partir de la fin des années 1990. Cette prise de conscience, relativement récente, a causé des insuffisances en matière de documentation historique, laissant de nombreux édifices de cette époque partiellement étudiés. Cette absence de sources et d'analyses approfondies explique, en partie, les restaurations réalisées sans études historiques préalables, faute de références documentaires. Parmi ces édifices, nous citons le dernier palais beylical édifié en Algérie : le palais Ahmed bey de Constantine (1826-1835).

Le palais présente un décor mural peint illustrant, en partie, des villes du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Bien que d'une grande originalité, ces représentations demeurent largement méconnues et peu documentées par les sources archivistiques. Celles-ci ont été produites généralement pendant la période coloniale française. Ainsi la production de connaissances sur cet héritage constitue une étape fondamentale pour sa reconnaissance et sa valorisation. Cet article, qui s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours, s'appuie sur l'examen de plusieurs sources archivistiques textuelles, graphiques et iconographiques. Elles proviennent de divers centres d'archives, en Algérie comme en France. En Algérie, elles sont issues du centre des Archives Nationales d'Algérie et du Centre des Arts et de la culture palais des Raïs (Bastion23) à Alger. En France, elles incluent les fonds du Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes, ceux de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) (anciennement Médiathèque de l'architecture et du patrimoine) à Paris, ainsi que ceux des Archives départementales de la Somme à Amiens. Certains de ces documents exploités constituent une source de première main pour les recherches consacrées au palais d'Ahmed bey.

Pour appréhender cet ensemble décoratif, il est essentiel de restituer le cadre architectural dans lequel il s'inscrit. Par ailleurs, la procédure de classement du site parmi les monuments historiques d'Algérie, engagée dès 1901, gagne à être étudiée au regard de sa contribution à la reconnaissance et à la mise en valeur du palais. Les acteurs publics et privés impliqués, qu'ils soient civils ou militaires ont également été identifiés. Cette approche archivistique systématique nous a permis de compléter la genèse historique du palais en apportant des éléments de réponse aux questions liées à la datation de ce décor mural peint et à la chronologie des restaurations subies depuis la prise de Constantine en 1837, et ce jusqu'à après l'indépendance de l'Algérie. Cependant, ces résultats montrent que cette démarche, à elle seule, ne suffit pas pour prétendre à des conclusions exhaustives. Une approche interdisciplinaire croisant les données archivistiques, iconographiques et techniques permettra d'aborder avec précision ces questions. Ainsi, les perspectives ouvertes par cette étude constituent dès lors un référentiel pour guider les projets de restaurations à venir.

Mots clés: Constantine, Palais Ahmed bey, Peintures murales, Archives.

Abstract

Research on the urban and architectural elements of late Ottoman period in Algeria didn't attract the interest of scientists and researchers until the late 1990s. Historical records show limited information while many buildings from this period stay largely unexamined. The insufficient level of detailed investigation explains improper historical research before the restorations, due to the limited availability of reliable sources.

Ahmed's bey palace in Constantine stands as a notable building from this period, which was constructed between 1826 and 1835. Mural paintings decorate the entire wall space on the ground floor galleries of the palace, depicting towns from Mediterranean and Middle Eastern cities, which, although highly original, is still largely unknown and rarely documented. Generating knowledge about this heritage is therefore the first step towards its recognition and preservation. This article, based on an ongoing doctoral thesis, examines many written, graphic and iconographic archival sources from various archival centres in Algeria and France, including, at times, primary documents. In Algeria, they come from the « Archives Nationales d'Algérie » and the « Centre des Arts et de la culture palais des Raïs » (Bastion23) in Algiers. In France, they come from the archives of the « Service Historique de la Défense » (SHD) in Vincennes, the « Médiathèque du patrimoine et de la photographie » (MPP) (formerly the Médiathèque de l'architecture et du patrimoine) in Paris and the « Archives départementales de la Somme » in Amiens. The restoration process requires these historical records to display a full understanding of the background of Ahmed bey's palace.

The research requires investigation into how the palace was officially designated as a historical monument, a process that began in 1901. The study process revealed its valuable value while supported efforts towards its preservation. This systematic archival approach has enabled us to provide some answers to questions such as the dating of the painted mural decorations and the chronology of the restorations carried out from the beginning of the French occupation in 1837 until Algerian independence. A complete understanding of the palace requires an approach uniting both iconographic and technical analyses. Such information is important for future palace restoration projects.

Key words: Constantine, Ahmed's Bey Palace, Mural Paintings, Archives.

E-mail de correspondance: nadia.makhoukh@univ-constantine3.dz

Introduction :

Durant les trois siècles de domination ottomane, l'Algérie a développé un héritage urbain et architectural important. Néanmoins, il demeure un champ de recherche peu exploré, suscitant, de nos jours, des interrogations majeures. Il s'agit, notamment, des enjeux liés à sa conservation et sa restauration. En effet, certaines de ces interventions sont menées sans qu'aucune analyse historique ne soit effectuée au préalable. Ainsi, ceci interroge-t-il sur la rigueur méthodologique appliquée. D'ailleurs, cette démarche conduit généralement à des interventions, peu réfléchies, voire à des altérations irréversibles pouvant compromettre l'intégrité historique des édifices. Ainsi, l'étude historique et stratigraphique de cet héritage permettrait-elle de guider les interventions à venir vers des pratiques mieux adaptées, pour préserver les valeurs patrimoniales de ces édifices.

L'héritage de la fin de la période ottomane reste relativement peu exploré dans certaines régions, comme dans le Constantinois où les recherches demeurent toujours incomplètes. En effet, le palais Ahmed bey, dernier témoin architectural de cette époque est un exemple bien significatif. Il se distingue par son décor mural peint qui couvre une superficie de 1600 m² et s'étend à travers les murs des galeries et des chambres. Ce décor a pour thème central la représentation des villes du Moyen-Orient et de la Méditerranée.

Le premier à avoir fait mention de ces peintures murales est l'interprète militaire français Laurent Charles Féraud, lors de sa mission archéologique menée dans l'Est algérien (FÉRAUD, 1877 :256). Bien que ses observations soient marquées par une certaine subjectivité, elles ont constitué une référence de premier rang pour les travaux ultérieurs. Le registre décoratif du palais, objet de cet article, pourtant dominant et original en Méditerranée, se voit relégué au second plan derrière

son architecture (COURTOIS, 1927:235 ; MARÇAIS, 1959 :438 ; BOUROUIBA, 1978 :147). Ce n'est qu'en 2015 que les peintures murales dudit palais ont fait l'objet des premières recherches universitaires marquant ainsi un tournant dans l'analyse et la revalorisation de ce décor mural peint au sein de la communauté scientifique¹. Dans ce contexte, ma thèse, en cours, s'appuie sur une approche méthodologique innovante. Elle croise les données issues des analyses archivistiques iconographiques et techniques. Pourtant, les recherches postérieures (GHADAR, 2017:532 ; MEKKES, 2018 :229 ; TAWALI, 2021:55 ; JAHISH, 2023:319 ; ABLOUL, 2025 :668), se sont principalement limitées à des approches descriptives et sémiotiques, sans intégrer d'analyses stratigraphiques, pas plus qu'elles n'ont exploré les défis méthodologiques liés à la datation ou à l'attribution.

Afin de retracer l'histoire des peintures murales du palais Ahmed bey, plusieurs questions émergent. Tout d'abord l'identification et la définition des interventions réalisées par les services du Génie, en précisant leur nature, leur chronologie ainsi que leur portée. D'autre part, l'examen du processus et des enjeux ayant conduit au classement du palais en tant que monument historique est nécessaire, ceci, afin d'aborder ses dimensions, historiques, techniques et institutionnelles. Ainsi, cette démarche ambitionne d'offrir une compréhension globale des transformations fonctionnelles et architecturales dont il a fait l'objet.

Ces interrogations prennent tout leur sens lorsqu'elles sont mises en perspective avec les interventions qui ont marqué l'histoire des peintures murales du palais. Celles-ci ont connu, selon quelques sources, deux opérations de restaurations majeures. La première remonte à 1860. Elle a été réalisée par des « indigènes de Constantine » (FÉRAUD, 1877 :13). La seconde a été, quant à elle, réalisée en 1986 par l'Atelier de restauration des monuments historiques polonais PKZ. Par ailleurs, il est utile de souligner qu'une tentative a été engagée dans le cadre de l'événement « Constantine capitale de la culture arabe » en 2014, par le bureau d'étude espagnol UTE CYSER KRONOS XXI-REFOART S.L. Celle-ci n'a pas pu être menée à son terme en raison de contraintes administratives. Elle a été interrompue dès sa phase initiale. Il est sorti des études réalisées par les ateliers polonais et espagnols, cités ci-dessus, des propositions de datation pour ces peintures murales. Elles se basent sur les résultats des seules analyses techniques effectuées (physicochimiques). Toutefois, il convient de souligner que, selon notre analyse, des incertitudes pourraient persister quant à cette démarche qui exclut *de facto* les dimensions historiques et iconographiques.

Pour examiner ces incertitudes et enrichir la connaissance sur l'évolution du palais et de ses décors, une étude détaillée des fonds d'archives s'avère nécessaire. L'exploitation de ces sources, de première main parfois, pourrait apporter des éléments de réponses aux questions liées, non seulement à l'état de conservation du palais à la veille de la conquête française de Constantine (1837), mais aussi sur la datation probable des peintures murales. En croisant les données issues de l'analyse archivistiques, iconographiques et physicochimiques, il serait possible de compléter et de préciser la fourchette chronologique proposée par les expertises antérieures. Cette approche interdisciplinaire permettrait de mieux contextualiser et de préserver cet héritage historique, tout en évitant les interventions hasardeuses qui menacent son intégrité².

Notre démarche méthodologique repose principalement sur une approche archivistique systématique qui consiste l'exploration et l'analyse de divers fonds d'archives, conservés aussi bien dans les centres documentaires algériens que français. L'analyse critique de ces sources relatives

¹ . Dans le cadre de la thèse en cours préparée par l'auteure et dirigée par SEFFADJ Zine Eddine et CHARPENTIER Agnès.

² . Article 16 de la charte de Venise : La constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de recomposition et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignées. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs ; sa publication est recommandée.

aux peintures murales du palais Ahmed bey, permet de faire une relecture, dépassant le cadre limité des sources bibliographiques majoritairement produites durant la période coloniale française. Ces archives couvrant la période de 1826 à 1985, incluent les fonds du centre des Archives Nationales d'Algérie, du Centre des Arts et de la culture palais des Raïs (Bastion23), ainsi que ceux conservées au Service Historique de la Défense (SHD) et à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) (anciennement Médiathèque de l'architecture et du patrimoine). Cette démarche a permis la (re) découverte de documents graphiques du palais Ahmed bey jusqu'alors inconnus. Ceci contribue ainsi à restituer une réalité historique que les sources textuelles et iconographiques antérieurs avaient transmise de manière partielle, voire approximative. En outre, elle remet en question certaines datations problématiques proposées par les études de restauration polonaise et espagnole, citées ci-dessus.

1. Le contexte du palais Ahmed Bey :

Ahmed, bey de Constantine depuis 1826, a initié la construction de son palais au cœur du centre historique de la ville. Contrairement à une réalisation conventionnelle suivant un plan d'architecture initial, le palais a été construit selon un séquençement progressif entre 1826 et 1835. Sur le plan spatial et fonctionnel, le palais relève de l'architecture de la période ottomane. Il est structuré autour d'un patio central et de deux jardins : le jardin des palmiers et le jardin des orangers (**Fig. 1**). Au rez-de-chaussée, nous retrouvons le diwan (ou majlis), situé au centre du palais, et le harem, composé, lui, de deux grandes salles. Enfin, d'un patio entouré de quatre galeries.

Lesdites peintures murales, confèrent au palais Ahmed bey un caractère singulier en Méditerranée. Elles se caractérisent par une diversité thématique en fonction de leur emplacement dans le palais. En effet, les murs des chambres présentent un registre pictural illustrant des scènes de chasse et de vie quotidienne. Elles se démarquent ainsi du thème principal des villes, représenté sur les murs des galeries du rez-de-chaussée. Par exemple, les murs de la galerie sont ornés d'illustrations de la ville d'Istanbul (La Turquie), tandis que ceux de la galerie ouest représentent les villes du Caire (l'Egypte), La Canée et Candie (La Grèce).

Ces peintures murales témoignaient d'un message destiné aux visiteurs. Elles semblent avoir été conçues pour affirmer la puissance de la Porte Sublime et l'appartenance du beylik de Constantine à cet empire et ce, malgré le déclin que celui-ci traversait à cette époque (TEMIMI, 1978 :271). Pour réaliser ces œuvres, Ahmed, le commanditaire, a probablement fait appel à des artistes locaux qui se sont inspirés d'une documentation iconographique des villes choisies, témoignant ainsi d'une volonté de représenter symboliquement l'étendue de l'Empire ottoman. Ce choix thématique atteste à la fois des préférences artistiques, esthétiques et techniques des artistes, mais également des aspirations et valeurs culturelles d'Ahmed bey. Ceci offre un aperçu du milieu artistique constantinois de l'époque.

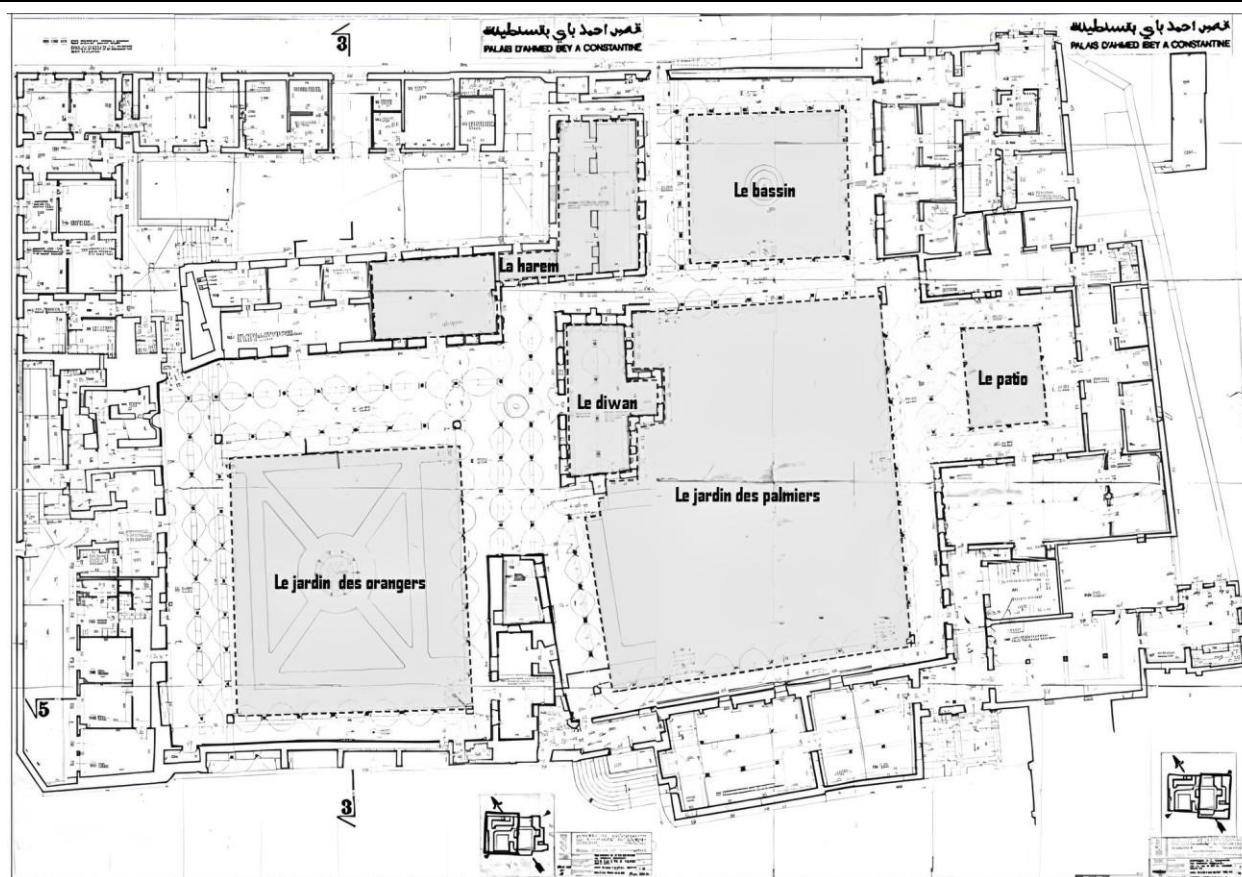


Figure. 1 – Vue en plan rez-de-chaussée du palais Ahmed Bey de Constantine, Bastion 23, PKZ, 1985. *Source* : E2ID. Traité par l’auteur.

Le palais Ahmed bey, initialement conçu comme un lieu de pouvoir et de résidence pour le bey, se voit attribuer une nouvelle fonction après la prise de Constantine. Preuve en est, sa réaffectation en siège de commandement de l’état-major français. Cette reconversion entraînera, par la suite, des modifications significatives dans sa disposition architecturale d’origine ainsi que son décor. Aujourd’hui, des archives concernant le palais sont conservées au Service historique de la Défense à Vincennes dans le service du Génie. Ces sources, peuvent permettre de retracer l’évolution historique de l’édifice, offrant ainsi un fonds essentiel pour les recherches académiques sur le sujet.

2. Matériel et méthode :

2.1. Archives rares et disparates

Les archives liées au palais d’Ahmed bey sont dispersées dans plusieurs sites en France et en Algérie.

En France, nous avons identifié deux corpus archivistiques : celui du Service Historique de la Défense à Vincennes et celui de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) à Paris. Ces collections, bien que distinctes, se complètent et fournissent une vision plus englobante des enjeux politiques, militaires et patrimoniaux liés à la région.

Les archives conservées à Vincennes incluent principalement des documents militaires relatifs à la première étape de la conquête de Constantine. Durant cette période, l’autorité décisionnelle était principalement militaire. Les stratégies et opérations urbaines et architecturales menées dans la ville sont contenues et détaillées dans ces documents. Ils offrent ainsi, la possibilité de faire une (re) lecture des dynamiques politiques et militaires de l’époque.

Les fonds de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) regroupent, quant à eux, et en sus des inventaires des Monuments historiques et de l’Archéologie, un riche patrimoine

photographique de l'État. Ces archives remontent à 1830 et sont issues de l'activité du service du Patrimoine au ministère de la Culture. Ils constituent des ressources pour l'étude de l'évolution du patrimoine culturel de Constantine.

La complémentarité de ces fonds, l'un dédié aux aspects militaires et politiques, l'autre à la préservation du patrimoine, permet une approche interdisciplinaire de l'appréhension de l'histoire patrimoniale de la ville. D'autres fonds ont également été exploités, comme celui de la Société Photographique et Cinématographique de Picardie (SPCP), qui a fait don d'une partie de ses archives aux Archives départementales de la Somme. Nous avons utilisé les ressources numérisées en libre accès sur l'Internet.

En Algérie, quelques fonds archivistiques se révèlent tout aussi importants pour l'étude de l'aspect historique du palais Ahmed bey.

Le Centre des Archives Nationales d'Algérie, situées à Alger (Birkhadem), conservent des registres relatifs à bayt al-mal et bayt al-Beylik, contenant des documents sur les biens Waqf du bey Ahmed, entre 1825-1826 et 1837-1838. Ces archives incluent des documents juridiques, des registres administratifs et autres actes de propriété. Ils offrent un aperçu sur l'organisation socioéconomique de la région et la méthode de gestion des biens publics et religieux sous l'autorité du bey.

Le centre de documentation du Centre des Arts et de la culture palais des Raïs à Alger (Bastion23) possède des archives consacrées à Constantine. Elles comprennent des rapports de missions et des études techniques détaillés. Parmi celles-ci figurent les expertises réalisées par l'Atelier de restauration des monuments historiques polonais PKZ. Elles regroupent 52 volumes. Nous avons pu en consulter les sept mis à disposition de la communauté scientifique.

2.2. Archives de différentes natures :

La présente recherche s'est appuyée sur la réalité matérielle de l'objet d'étude pour collecter et analyser des sources historiques de trois types : textuels, graphiques et iconographiques (BARRUCAND, 1990 :170). Les documents textuels, produits par diverses administrations et corps de l'État français, incluent des correspondances et des mémoires de projets du Génie. Ces documents permettent de retracer les décisions administratives et les débats ayant entouré les interventions militaires sur le palais : restaurations et/ou reconversions. Les documents graphiques, quant à eux, comprennent principalement des cartes et des plans à l'échelle de la ville, du quartier et du bâtiment. Ces supports offrent une représentation partiellement précise des modifications urbaines et architecturales qu'avaient subies le palais et son environnement immédiat. Enfin, les documents iconographiques, composés essentiellement de cartes postales et de photographies, disponibles sous forme numérisée ou en version papier, datant des XIX^e et XX^e siècles (**Fig. 2**).

Ces sources ont été confrontées à plusieurs relevés de décisions des autorités civiles et militaires, principalement pour la période entre 1837 et 1932. Par exemple, les apostilles³ du Génie se sont révélées particulièrement utiles éclairant les processus décisionnels et les enjeux techniques des interventions. De même, les rapports et registres de procès-verbaux émanant de diverses autorités - telles que le ministère d'État chargé des Affaires culturelles, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Cultes, le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Guerre la ainsi que la commission des Monuments historiques - ont été intégrés à cette analyse. Ainsi, pouvons-nous, nous baser sur les dynamiques institutionnelles et les priorités politiques qui nous ont permis d'identifier ce qui a influencé les acteurs impliqués dans la gestion de ce bien culturel. Par ailleurs, les correspondances émanant des différentes autorités nous ont conduit à mieux saisir leurs positions et leurs motivations.

³ . Il s'agit de notes administratives qui constituent l'autorité décisionnelle principale à cette époque.



Figure. 2 – Ancien palais d'Ahmed Bey, Palais de la Division (1890-1910). *Source* : Archives départementales de la Somme (35FI2387). © Société Photographique et Cinématographique de Picardie (SPCP).

Au total, près de cent vingt sources textuelles, graphiques et iconographiques ont été mobilisées et analysées dans le cadre de la présente recherche. Pour le dépouillement de ces archives, nous avons, d'abord, identifié des fonds et des lieux de conservation en France puis en Algérie. Ensuite, nous avons consulté, puis sélectionné les documents relatifs à l'architecture et la décoration du palais du bey couvrant une période qui s'étend de 1837, date de la prise de Constantine, à 1967, date des premières propositions d'interventions sur le palais après l'indépendance de l'Algérie. Suite à cette recherche en France, nous avons élargi notre fourchette chronologique. Elle s'étend depuis lors de 1826, date de l'intronisation d'Ahmed en tant que bey, à 1985 qui correspond à la première expertise effectuée sur les peintures murales. Ces documents ont été numérisés *in situ*, puis reproduits sous des formats plus lisibles et retranscrits avant d'en analyser le contenu. Dans un second temps, nous avons pu établir des rapprochements et des liens entre ces différents documents, provenant de divers sites (Bastion23, Centre des Archives Nationales d'Algérie, MPP, SHD, SPCP). Il est utile de relever que nous avons été confrontés à une contrainte majeure liée, notamment, au temps, à la mobilité entre les différents sites, l'accessibilité aux documents, la reproduction ainsi que des questions de trésorerie.

3. Analyse des archives :

3.1. La procédure du classement du palais Ahmed bey :

Les archives de l'administration française offrent des informations relativement détaillées sur la procédure de classement du palais en tant que monument historique. L'analyse de ces documents révèle que les gouverneurs généraux de l'Algérie en poste entre 1901 et 1911 ont activement défendu ce classement⁴. Cette démarche s'est confrontée à des contraintes, à la fois, techniques et institutionnelles.

Plusieurs demandes officielles ont été formulées en vue du classement intégral du palais. Toutefois, ces demandes ont été rejetées à deux reprises, en 1902 puis en 1904, par le commandant supérieur du Génie. Ce dernier a justifié son refus en invoquant des préoccupations liées à la

⁴ . Paul Révoil (1901-1903), Maurice Varnier (1903), Charles Jonnart (1903-1911).

préservation de l'intégrité de l'édifice. Selon lui, l'état de dégradation avancé du palais, qu'il jugeait incompatible avec les critères requis pour une protection patrimoniale⁵. Il a également souligné la nécessité de travaux de réparation préalables, rappelant que l'article 4 de la loi du 30 mars 1887, interdisait toute intervention sur un monument classé⁶. Néanmoins, le commandant supérieur du Génie a indiqué la possibilité d'un classement ultérieur à condition que les travaux soient exécutés par le service du Génie, après consultation du ministère des Beaux-Arts⁷.

Malgré ces refus, la Commission des monuments historiques a émis, lors de sa séance du 20 janvier 1904, un avis favorable au classement des parties anciennes du palais, à condition qu'elles aient conservé leur disposition et leur caractère originel.

Dans une lettre officielle adressée au ministère de l'Instruction publique, le gouverneur général a sollicité l'intervention de cette institution pour instruire le dossier de classement de la totalité du palais et le transmettre au Conseil d'État.

Ainsi, pouvait-il contourner l'opposition du ministère de la Guerre. Le gouverneur général a exprimé ses préoccupations quant aux intentions du service du Génie militaire, qui envisageait la destruction d'une grande partie du palais beylical, et a plaidé pour la préservation de ce monument unique de « l'architecture mauresque moderne ». Cette requête, datée du 22 mars 1905, a toutefois été rejetée. Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes invoquera, pour justifier ce refus, un transfert de compétences opéré par la loi du 19 décembre 1900, qui attribuait désormais au gouverneur général les prérogatives en matière de protection des monuments historiques en Algérie⁸.

Selon ces archives officielles, il en ressort des tensions institutionnelles et juridiques liées au statut dudit palais. Ce dernier, désigné comme « Palais de la Division », avait été, selon une missive adressée par le gouverneur général, affecté au département de la Guerre et demeurait donc une propriété de l'État métropolitain⁹. Une situation, loin d'être isolée et qui reflète les implications complexes de la loi de 1900, qui n'a pas transféré la propriété du monument à l'Algérie en raison de son utilisation par les services militaires¹⁰.

C'est dans ce contexte de tensions et d'enjeux juridiques, politiques et culturels complexes que le classement du palais Ahmed bey a été partiellement acté le 24 juillet 1906, sous réserve de conditions sévères définies par le ministère de la Guerre. Celui-ci a indiqué que le classement devait se limiter seulement aux parties présentant une valeur historique et artistique significative. Ces dernières, devraient constituer un ensemble cohérent. Par ailleurs, il a été décidé que les travaux de réparation urgents, essentiels à la sauvegarde de l'édifice, pourraient être réalisés par le service du Génie sans l'aval préalable du représentant local des Beaux-Arts. Sa tutelle, en revanche, devait être sollicitée dans les travaux liés à la conservation des parties présentant un intérêt historique.

Dans son rapport à la commission des monuments historiques, Paul Boeswillwald¹¹ a sollicité l'approbation du procès-verbal qui définit les parties du « Palais de la Division » à classer¹². Celles-ci incluent les galeries entourant les cours, y compris leurs murs de fond. Sont encore visibles, à nos jours, les représentations murales des villes du Caire (L'Égypte), La Canée, Candie (La Grèce) (**Fig. 3**), Istanbul (La Turquie), La Mecque, Médine, Djeddah (L'Arabie Saoudite) et Alexandrie.

⁵ . La Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), E/81/99/4-78, Proposition de classement, 12 novembre 1904.

⁶ . MPP, E/81/99/4-78, Proposition de classement, 15 février 1905.

⁷ . MPP, E/81/99/4-78, Proposition de classement, 22 mars 1905.

⁸ MPP, E/81/99/4-78, Proposition de classement, 7 avril 1905. Un extrait du texte : « la loi du 19 Décembre 1900 a fait passer entre vos mains les attributions dont le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts était investi aux termes de la loi de 1887, à l'égard des Monuments historiques de l'Algérie ».

⁹ . MPP, E/81/99/4-78, Proposition de classement, 9 mars 1906.

¹⁰ MPP, E/81/99/4-78, Proposition de classement, 25 septembre 1905.

¹¹ . Paul Boeswillwald est le rapporteur de la commission des monuments historiques.

¹² . MPP, E/81/99/4-78, Rapport à la commission, 20 janvier 1906.

Par ailleurs, les représentations de Tunis (La Tunisie), Alger comme Constantine (l'Algérie) ont disparu suite à l'opération de restauration effectuée par PKZ en 1986. Le classement concerne également, l'ancienne salle du trône d'Ahmed bey ainsi que la pièce de sa fille, communément appelée « chambre de la belle Aïcha » et situé au premier étage ainsi que les escaliers y conduisant.



Figure. 3 – Les représentations des villes de Candie, La Canée et Le Caire, détail de la galerie ouest du palais d'Ahmed bey (Constantine). *Source* : MAKHOUKH et al., 2020, p. 573.

Le procès-verbal approuvé le 19 octobre 1906 a été accompagné d'un plan illustrant les sections concernées (**Fig. 4**). Ce document représente une source documentaire de première main. Peu après, le 20 mars 1907, le gouverneur général de l'Algérie a officialisé un classement partiel par arrêté des sections du palais, conformément aux indications fournies par Paul Boeswillwald.



Figure. 4 – Vue en plan rez-de-chaussée, 1er étage du palais Ahmed Bey de Constantine, détail du procès-verbal. *Source* : MPP (1906, 19 octobre), procès-verbal E/81/99/4-78. Constantine (Algérie) - Palais de la Division. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diff. Grand Palais-Rmn Photo.

Cependant, cette décision s'est rapidement révélée insuffisante face aux défis pratiques liés à la conservation des parties concernées par le classement partiel. Le 9 juin 1932, la Commission locale des monuments historiques l'Algérie a décidé de classer l'intégralité de l'édifice, à la demande du général commandant la Division de Constantine. Cette initiative est motivée par les

difficultés rencontrées dans la réalisation des travaux urgents requis pour consolider la structure et préserver les parties précédemment classées¹³.

Visant à renforcer la préservation du patrimoine, cette initiative de classement intégral du palais d'Ahmed bey s'inscrit dans une démarche plus globale. En effet, elle a abouti à une décision administrative d'une grande portée. Le 10 juillet 1933, une proposition de classement de l'intégralité du palais a été formulée. Elle s'appuie sur un plan des archives élaboré par le Génie. L'architecte Marcel Christofle y a délimité les parties supplémentaires du palais à classer¹⁴. Ainsi, le 24 mars 1934, le gouverneur général a officialisé le classement du palais en tant que monument historique par arrêté (**Fig. 5**). Cette décision, fondée sur les prérogatives conférées par les arrêtés des 24 mars 1901 et 7 mars 1903, lesquels lui attribuaient le droit de statuer sur les propositions de classement des monuments historiques en Algérie. Cette décision constitue un pas vers la protection et la reconnaissance de cet héritage de la période ottomane tardive en Algérie.

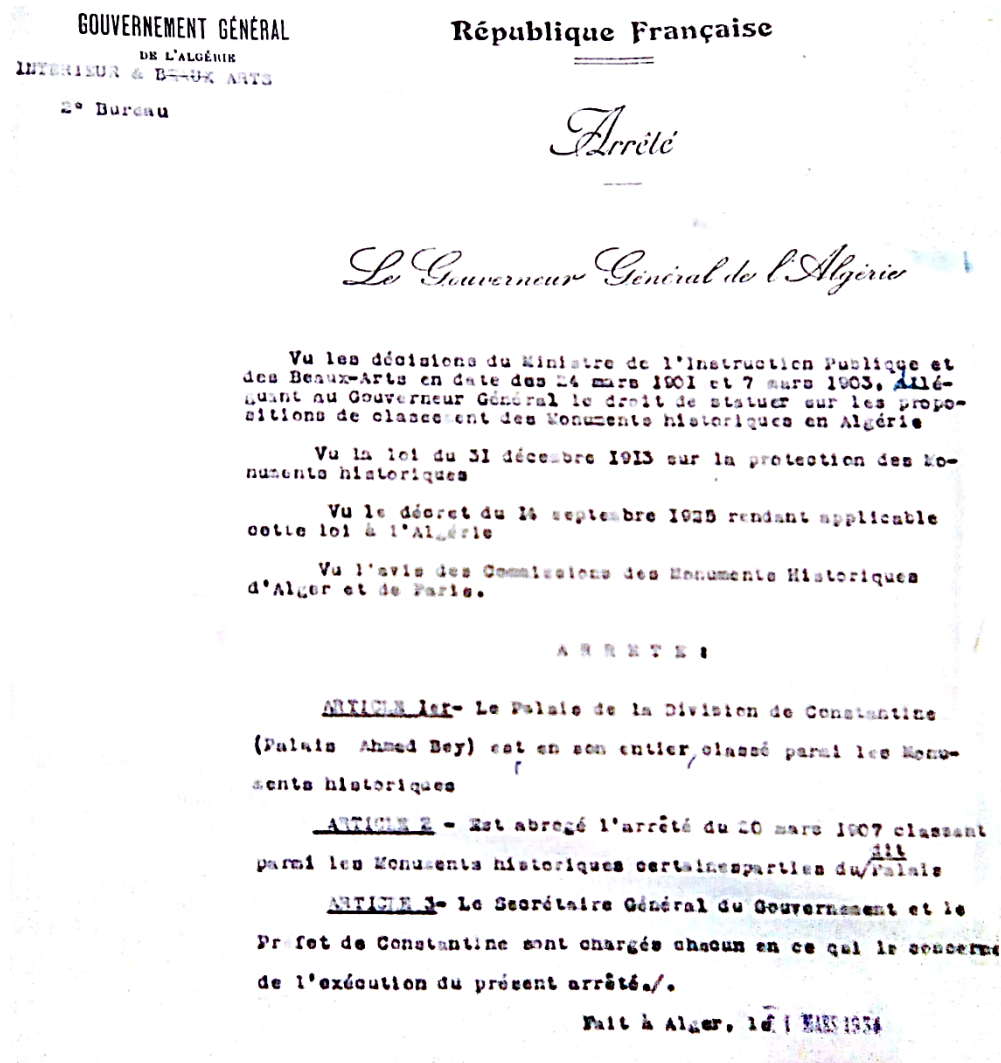


Figure. 5 - Arrêté du classement du palais Ahmed bey de Constantine, détail de la demande de classement. *Source* : MPP (1934, 24 mars), demande et classement E/81/99/4-78. Constantine (Algérie) - Palais de la Division. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

3.2. La chronologie des restaurations des peintures murales :

La littérature situe la première restauration en 1860 (FÉRAUD, 1877 :37). Celle-ci aurait été effectuée par deux artistes originaires de Constantine. Ils auraient su, selon certains auteurs,

¹³ . MPP, E/81/99/4-78, Demande et classement, juillet 1932.

¹⁴ . MPP, E/81/99/4-78, Rapport à la commission, 10 juillet 1933.

préserver « le charme naïf » des œuvres (BOUROUBA, 1978 :147). Néanmoins, nos recherches archivistiques ont révélé l'existence de restaurations antérieures à 1860, remettant en question la chronologie établie.

En effet, une première intervention sur de la majeure partie des peintures murales est documentée en 1840¹⁵. Celle-ci est attestée par les apostilles des projets du Génie datant de 1842, qui rapportent : « On a percé des croisées organisé toutes les fermetures refais les conduits d'eau (*sic*), qui étaient grossièrement organisés : enfin on a refait la majeure partie des peintures ».

Quelques années plus tard, une seconde campagne de restauration est initiée, visant la préservation de l'intégrité artistique du palais. Cette initiative est documentée dans un mémoire du Génie relatif aux projets de 1848¹⁶. Le chef du Génie sollicite, dans les apostilles, des fonds pour entreprendre des travaux de consolidation du palais. En effet, les peintures murales font objet d'une mention explicite à l'article huit, qui stipule « Refaire les peintures des murs de toutes les galeries.»

Une troisième intervention en 1864 est mentionnée dans les apostilles accompagnants le mémoire relatif aux projets de 1864-1865¹⁷. Ce document précise que « Toutes les peintures sont à refaire, celles existant actuellement devant nécessairement être détérioré par les travaux ».

En juillet 1932, le Service des Monuments Historiques d'Algérie a initié des travaux de restauration à caractère artistique, comme en témoigne une correspondance officielle du gouverneur général de l'Algérie adressée au ministre de l'Éducation nationale, alors en charge des Beaux-Arts et des Monuments historiques¹⁸. Le gouverneur général de l'Algérie a indiqué que, dans le cadre de la procédure de classement du palais Ahmed bey, les actions les plus urgentes avaient été identifiées. Elles ont porté sur la consolidation et la conservation des parties classées. Quant aux autres travaux de consolidation d'ordre architectural, ils ont été pris en charge financièrement par l'autorité militaire, bien que leur exécution soit restée sous la supervision du Service des Monuments Historiques. Ci-dessous, un extrait du document.

« Je vous informe, au surplus, en réponse à votre dépêche du 13 Janvier 1932, que l'accord avec l'autorité militaire, le service des Monuments Historiques d'Algérie a déterminé les travaux les plus urgents, de consolidation du Palais et de conservation des parties classées. Le dit service a effectué, lui-même au moyen d'un crédit de 30000 fra prélevé sur les fonds du budget de la colonie, les travaux qui présentaient un caractère artistique ou qui intéressaient les parties classées. Les autres travaux sont réalisés par l'autorité militaire, à ses frais et sous le contrôle du Service des monuments historiques ».

Suite à la réaffectation du palais Ahmed bey au service du Génie, plusieurs transformations fonctionnelles ont eu lieu, entraînant ainsi, des modifications architecturales significatives¹⁹. Celle-ci dictées par des nécessités pratiques, ont conduit à des altérations irréversibles de nombreuses peintures murales, occasionnant, parfois, la perte d'une partie importante du décor d'origine et de la richesse iconographique du monument.

Après l'indépendance de l'Algérie, le palais d'Ahmed bey a servi de lieu dédié aux expositions et aux événements culturels. Cette vocation a perduré jusqu'en 1982, date à laquelle le projet de sa restauration a été lancé simultanément à celle de la citadelle d'Alger. En amont de ces travaux, plusieurs missions d'évaluation ont été conduites. L'objectif était, d'une part d'identifier les travaux

¹⁵ . Le Service Historique de la Défense (SHD), 1VH 661, Apostilles des projets pour 1842. Palais : Réparation et entretien du palais du Bey occupé par le lieutenant Général et son État-major, 1842.

¹⁶ . SHD, 1VH 663, Mémoire sur les projets pour 1848. L'évaluation totale des projets présentés, Refaire à neuf le palais, 1848.

¹⁷ SHD, 1VH 668, Mémoires sur les projets pour 1864–1865, 1865.

¹⁸ . MPP, E/81/99/4-78, Correspondances, 4 juillet 1932.

¹⁹ . SHD, 1VH 659, Mémoire sur l'état actuel de la place. Les travaux exécutés en 1838 et sur ceux proposés pour 1839, 1839.

d'urgence, d'autre part, d'établir un devis estimatif desdits projets. En 1972, Ferrante²⁰, chargé de mission pour le palais du bey, avait soulevé des réserves quant à la qualité des précédentes restaurations des fresques. Celui-ci juge ces restaurations comme non conformes aux normes esthétiques et techniques. Dans son rapport²¹, il exprima sa désapprobation : « Les peintures ont été remaniées : les couleurs originaires qu'on voit ça et là, ont été recouverts par des dessins et des couleurs de mauvais gout ».

À la suite d'un appel d'offres lancé par le ministère de la culture, plusieurs propositions ont été examinées. Le projet retenu était celui soumis par l'atelier de conservation des monuments historiques polonais PKZ. Ce choix a abouti à la signature d'un protocole d'accord en 1982. Le projet visait à restituer l'image du palais dans son état initial datant de la période ottomane. Cela, en éliminant toutes les traces de la période coloniale française, y compris sur les peintures murales. Les travaux ont débuté dès l'achèvement de l'expertise en 1986. Les résultats des analyses physico-chimiques, ont révélé une stratigraphie complexe composée de trois couches sur certains murs des galeries du rez-de-chaussée. Cette restauration a conduit à l'élimination de certaines peintures murales, notamment celles qui ornent le mur de la galerie sud. Cette décision a été motivée par l'état de dégradation avancé des fresques, la complexité de la stratigraphie et la nécessité de reconstruire le mur²². Bien qu'une reconstitution ait été envisagée, celle-ci n'a finalement pas été réalisée, pour des raisons qui restent, à notre niveau, indéterminées.

Notre analyse archivistique révèle que les interventions de 1840, 1848, 1864, 1932 et 1986 sont clairement attestées par les sources archivistiques textuelles et graphiques. En revanche, celle évoquée pour l'année 1860 (FÉRAUD, 1877 :37) n'est pas mentionnée. Aucune trace explicite de cette opération n'apparaît dans les mémoires et apostilles du Génie pour les périodes 1856 – 1859²³, 1862 – 1863²⁴ ou 1864 – 1865, pas plus que dans les documents relatifs au classement du palais conservés à la de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP). Cette absence de sources soulève, probablement, des questions sur la réalité historique de cette intervention.

La frise chronologique présentée ci-après retrace les principales interventions menées sur les peintures murales du palais Ahmed bey de Constantine, couvrant la période qui va de 1840 à 1986.

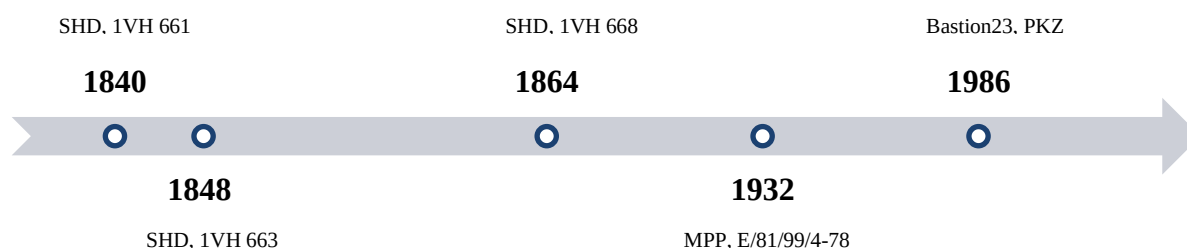


Figure. 6 – Chronologie des interventions sur les peintures murales du palais Ahmed bey. ©Auteurs.

Les diverses interventions de restaurations des peintures murales, citées ci-dessus, n'ont pas fait l'objet d'une documentation graphiques et iconographique exhaustive. Ce qui s'impose avant tout, c'est la variété des techniques utilisées lors de ces opérations. Nous relevons, la fresque, la peinture à la chaux, la peinture à sec, la tempera, ainsi que des retouches et des repeints. Toutefois, il apparaît que des matériaux inappropriés, comme le mortier de ciment, ont été employés pour des réparations structurelles. Bien que lesdites interventions aient été motivées par les contraintes

²⁰ . Mario Ferrante avait pour mission d'examiner le palais et de rédiger un rapport concernant les travaux à exécuter pour sa restauration, ainsi qu'un devis approximatif.

²¹ . Centre des Arts et de la culture, palais des Rais (Bastion 23), MTS ARCHT 02.25- Constantine, Rapport de mission, 1972.

²² . Centre des Arts et de la culture, palais des Rais (Bastion 23), MTS ARCHT 01.25- Constantine, Expertise des peintures murales réalisée par PKZ, 1984-1985, Vol 1, p. 9.

²³ . SHD, 1VH 666, Dossier mémoires du 3 Janvier 1958, 1858.

²⁴ . SHD, 1VH 667, Mémoire sur les projets de 1862 – 1863, 1863.

de stabilité structurelle du bâtiment, elles posent des problèmes majeurs pour la conservation des peintures murales. En effet, ces matériaux contemporains, incompatibles avec les techniques et supports d'origine, menacent d'endommager de manière irréversible ces œuvres picturales. 4.

4. Problématique de la datation :

Pour la datation des peintures murales du palais du bey, nous disposons de données issues de deux études distinctes, dont les conclusions convergent, en partie.

La première expertise, réalisée par le bureau d'étude polonais PKZ en 1984, a révélé une stratigraphie de trois couches picturales sur certains murs des galeries rez-de-chaussée. La première couche est datée de la période de 1830, correspondant à l'époque d'Ahmed bey. La seconde couche, quant à elle, date de 1860 à 1865. La dernière couche correspond à la période du XIX^e et XX^e siècle. Les 97 échantillonnages, ayant servi à l'obtention de ces résultats en laboratoire, ont été réalisés aléatoirement, sans cibler de zone en particulier. Ces actions menées, sans qu'une analyse des sources archivistiques ne soit effectuée, ont entraîné des dommages structurels tels que des fissures, compromettant, ainsi, la cohérence et la lisibilité iconographique des œuvres.

La seconde expertise a été menée par le bureau d'étude espagnol UTE CYSER-KRONOS XXL en 2014. Cette étude, se basant sur le constat, a proposé une fourchette chronologique plus large que celle de l'étude précédente, allant de 1837 à 1982. Elle distingue trois périodes principales : ottomane (des années 1826- 1835), coloniale (des années 1837 - 1962), et contemporaine (des années 1962 – 1982). Cette étude technique visait à identifier et à récupérer la couche picturale datant de la période ottomane, plus précisément celle des années 1826-1835.

Ces deux études se sont principalement appuyées sur les écrits de Féraud (FERAUD, 1877), un fonctionnaire militaire, dont les travaux, bien d'un intérêt indéniable, reflètent une perspective empreinte d'orientalisme. Les chargés des études n'ont pas confronté cette source à d'autres, ni fait d'analyse critique dudit document. En effet, il ressort de notre analyse historique que l'opération de restauration évoquée par l'auteur de la source, Féraud, semble ne pas avoir été réalisée à cette date. Elle aurait pu se dérouler bien avant ou après 1860. Cette hypothèse repose sur l'absence de preuves archivistiques tangibles et sur une analyse critique des sources disponibles, qui suggèrent une interprétation erronée des faits de la part de l'auteur.

Compte tenu de ces incertitudes, le recours à une méthodologie interdisciplinaire permet d'établir une datation plus proche de la réalité. D'abord, à travers l'exploration archivistique systématique, qui permet d'identifier des indices chronologiques liés à l'histoire de ces décors – comme en témoignent les éléments présentés dans cet article –. Ensuite, à travers une étude iconographique détaillée. Celle-ci permet de procéder à l'identification des éléments représentés, les références et sources visuelles mobilisées par le /les artistes telles que les gravures, cartes postales, photographies, etc. Cette méthode, mise en place pour l'étude des peintures murales du palais Ahmed bey à Constantine, puise de celle de l'histoire de l'art (PANOFKY, 1939 :262). La méthode exposée par cet historien et théoricien de l'art peut s'appliquer à de nombreuses formes d'art, indépendamment de la discipline ou de l'époque. Elle s'appuie sur une description méthodique des scènes représentées sur quatre volets : le pré-iconographique, iconographique, stylistique (BECHARD-LEAUTE, 2013 :175) et iconologique. Les représentations murales en question sont ensuite confrontées aux différents supports visuels issus des iconographies occidentales propres à chacune d'entre elles (BARRUCAND, 1991 :228 ; AKALIN, 2007 :130). Ces matériaux de comparaison sont majoritairement produits entre le XV^e et le XIX^e siècle.

Cette démarche iconographique propre au palais « Ahmed bey », appliquée pour la première fois dans le cadre de notre thèse en cours, nous a permis, d'une part d'identifier les principaux apports et influences de l'Occident dans ce décor constantinois, et d'autre part de préciser si ces derniers se font sur le plan iconographique, stylistique ou intellectuel. Ainsi, une nouvelle fourchette chronologique de datation est proposée.

Par exemple, l'analyse de la représentation de la ville de Candie (La Grèce) – située sur le mur ouest de la galerie ouest grand jardin du rez-de-chaussée – a montré que l'artiste s'est inspiré d'une iconographie occidentale produite entre le ^{xv}^e au ^{xviii}^e siècle, et plus précisément de vues paysagères qui reprennent les variables iconographiques caractéristiques de cette ville. Pour les éléments architectoniques, l'artiste les a islamisés en s'inspirant de modèles issus de la miniature musulmane (MAKHOUKH, 2020 :579). En pratique, l'étude iconographique ouvre la voie à une analyse plus ciblée des sections qui présentent des ambiguïtés interprétatives. Une attention particulière peut, ainsi, être portée à ces zones, afin de déterminer la nécessité de réaliser des échantillonnages et examens approfondis en laboratoire. Cette approche, exclusivement technique, pourra être mise en œuvre, idéalement, après la réalisation des échantillonnages ciblés et identifiés sur la base des résultats des deux précédentes analyses. Cependant, dans notre cas nous sommes appuyés sur les résultats des études techniques antérieures (1984 et 2014), lesquelles ont été réalisées sans analyse historique approfondie, pas plus que l'analyse iconographique.

En combinant ces approches méthodologiques – archivistiques, iconographiques et physicochimiques –, il devient possible de définir une chronologie plus proche de la réalité et de restituer l'histoire de ces décors muraux peints, tout en assurant une interprétation cohérente et scientifiquement fondée. Le croisement systématique de ces approches – appliqué dans le cadre de notre thèse en cours – reste rare parmi les études consacrées aux décors des palais de la période ottomane tardive en Méditerranée et en Moyen-Orient.

Conclusion :

Le palais Ahmed bey de Constantine, dernier palais beylical construit en Algérie, occupe une place centrale dans l'étude de l'architecture et de l'art produit pendant la période ottomane tardive en Algérie et au Maghreb. Sa particularité réside dans ses peintures murales, qui constituent un décor mural peint singulier en Méditerranée.

Bien que rares et disparates, l'analyse des archives qui concernent le palais « Ahmed bey » a permis de compléter et de restituer son histoire de l'art et de l'architecture. Ces archives, réparties entre l'Algérie et la France, comprennent des documents de natures variées, allant du textuel au graphique passant par l'iconographique. Ces matériaux qui pour la plupart de première main, constituent une ressource essentielle pour l'étude de l'histoire ce monument.

Durant la période coloniale française, différentes parties prenantes institutionnelles et privées ont joué un rôle dans la documentation et la conservation du palais. Parmi elles, figurent des institutions majeures telles que le ministère de la Guerre, le ministère de l'Instruction publique, le ministère de l'Education nationale, ainsi que la Commission des Monuments historiques. D'autre part, les gouverneurs généraux de l'Algérie en poste entre 1901 et 1911, ainsi que des architectes de renom, tels que Paul Boeswillwald et Marcel Christofle, ont apporté une contribution significative pendant la procédure – relativement longue et contraignante – du classement du palais parmi les monuments historiques. Cette implication témoigne de l'importance accordée à ce bien culturel depuis 1837, et reflète les dynamiques politiques et culturelles de l'époque coloniale française.

Cet intérêt à la conservation du palais Ahmed bey de Constantine a permis de mettre en évidence son décor mural peint. En effet, notre analyse archivistique, axée en partie sur la procédure du classement du palais parmi les monuments historiques de l'Algérie, a orienté notre champ d'investigation vers les peintures murales des galeries du rez-de-chaussée. Elles ont constitué, ainsi, le cœur de notre recherche doctorale. Ces œuvres représentent, en partie, des villes du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Elles ont fait l'objet d'un classement partiel dès 1905, synonyme de reconnaissances des valeurs patrimoniales incarnées par ces décors. Celles-ci se composent de trois dimensions complémentaires. Tout d'abord, historique, en tant que dernier témoignage artistique de la période ottomane tardive. Ensuite, artistique, à travers le thème iconographique

des représentations urbaines. Enfin, symbolique, liée à l'identité du commanditaire Ahmed, dernier bey de Constantine.

Cette reconnaissance institutionnelle – collective parfois – du palais d'Ahmed bey, à travers son classement, s'appuie sur des échanges administratifs entre les différentes instances de l'Etat français. Les correspondances officielles, conservées dans les différents centres d'archives, attestent de l'importance accordée à l'édifice en tant que témoignage matériel de « l'architecture indigène algérienne » ou de « l'architecture mauresque moderne ».

Après l'indépendance de l'Algérie, cette stratégie de conservation s'est maintenue. Plusieurs rapports de missions suivis d'expertises ont été réalisés dans le cadre du projet de la restauration du palais initié en 1982 par le ministère de la Culture algérien. Ces documents offrent un éclairage sur les approches méthodologiques, techniques et culturelles adoptées, tout en révélant les enjeux politiques et patrimoniaux liés à la conservation de ce patrimoine architectural en Algérie.

Par ailleurs, les peintures murales du palais Ahmed bey présentent des insuffisances dans leur genèse historique qui, reste en grande partie méconnue, notamment en ce qui a trait à leur datation. Elles offrent, ainsi, un champ de recherche novateur pour les situer dans le contexte historique Nord-africain et méditerranéen.

Le recours aux sources archivistiques nous a permis de retracer plusieurs étapes significatives des campagnes de restaurations que les peintures murales ont subies. Celles-ci, ont eu lieu en 1840, 1848, 1864, 1932 et 1986. À ces interventions s'ajoutent les travaux documentés en 1972, qui incluent des rapports de missions et des commissions spécifiques au projet de restauration du palais initiées bien avant le projet lui-même. Enfin, une étude diagnostique conduite en 2014 dans le cadre de l'évènement « Constantine capitale de la culture arabe 2015 » complète cette chronologie.

Bien que nos investigations dans divers centres d'archives en Algérie et en France aient révélé de nouveaux indices, l'approche archivistique à elle seule, n'était pas suffisante pour fournir des réponses exhaustives. C'est pourquoi une démarche interdisciplinaire intégrant, en plus de celle-ci, les résultats de l'analyse iconographique et celle de l'analyse physicochimiques s'est avérée nécessaire.

En effet, les données issues de l'analyse iconographique permettent de proposer une fourchette chronologique suivant les techniques de représentations stylistiques et les références employées par l'artiste/artistes. Les résultats du laboratoire, dans le cadre des analyses physicochimiques, quant à eux, offrent des données techniques sur les matériaux et les pigments utilisés pour chacune des couches stratigraphiques. La complémentarité de ces approches permet d'établir une datation, plus proche de la réalité, des peintures murales du palais d'Ahmed bey.

Les résultats de cette recherche sur la datation du dernier palais beylical édifié en Algérie, enrichissent la connaissance sur l'histoire artistique et architecturale de ce bien culturel. Par ailleurs, cette étude ambitionne de servir d'une première base pour guider les prochaines restaurations de ses peintures murales. En effet, une telle approche globale ne se limite pas à l'étude historique, mais, aspire également à préserver le palais Ahmed bey. D'autre part, cette étude ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche sur l'art et l'architecture de la période ottomane tardive au Maghreb. Ainsi, cette démarche scientifique et méthodologique constitue un lien entre le passé et l'avenir, entre la connaissance et la préservation.

Bibliographique :

Les archives :

1. Centre des Arts et de la culture, palais des Rais, Bastion, 23, Alger, Fonds Constantine, MTS ARCHT 01.25- Constantine, Expertise des peintures murales PKZ ; 1984-1985, Volume 1 à 7.
2. Centre des Arts et de la culture, palais des Rais, Bastion, 23, Alger, Fonds Constantine, MTS ARCHT 02.25- Constantine, Dossier 1, Rapports de mission 1972.

3. Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), Charenton le pont, Paris, Constantine (Algérie), département de Constantine- Palais de la Division (Palais Ahmed Bey), Transformation du palais en bibliothèque-musée ; demande et classement ; rapport à la Commission ; correspondance ; choix d'un architecte français pour les restaurations à entreprendre sur l'Edifice, E/81/99/4-78, 1902-1967.
4. Service Historique de la Défense (SHD), Fort de Vincennes, Fonds du Génie, série 1VH, cartons 559 à 668, 1840-1865.
5. Société Photographique et Cinématographique de Picardie, Archives de la Somme, 35FI2387, 1890-1910.

Les études (Ouvrages et articles):

1. AKALIN, E. (2007). La représentation d'Istanbul sur les peintures murales ottomanes du dernier quart du XVIII^e au XIX^e siècle dans le contexte domestique (Mémoire de Master). Université de Paris-Sorbonne Paris IV, Paris.
2. UTE CYSER-KRONOS XXL. (2014). *E2ID, Projet de restauration de la polychromie du palais Ahmed Bey* (Vol. I-III). Alger-Valence.
3. ABLOUL, C, HADDOUNE, R. (2025). « Ramziyyat zakhrafat al-tuyūr fī qaṣr Aḥmad Bāy bi-Qusanṭīnah » [*La symbolique des décorations d'oiseaux dans le palais Ahmed Bey à Constantine*], *El Ihya* [Revue El Ihya], 25(36), 655-668. <https://asjp.cerist.dz/en/article/263570>
4. BARRUCAND, M. (1990). Mashreq-Maghreb archives photographiques du monde islamique. *Middle East Studies Association Bulletin*, 24(2), 169- 178. www.jstor.org/stable/23060918.
5. BARRUCAND, M. (1991). Les représentations d'architectures dans les manuscrits illustrés ottomans du XVI^e siècle à la Bibliothèque nationale. *Revue des études islamiques*, 59, 205-228
6. BECHARD-LEAUTE, A. (2013). Questions de méthodes chez Nikolaus Pevsner et Erwin Panofsky : deux nouvelles monographies. *Perspective*, 1. <http://journals.openedition.org/perspective/1980>
7. BOUROUIBA, R, (1978). *Constantine*. Alger : collection art et culture : ministère de l'information et al. Culture.
8. COURTOIS, A. (1927). Étude sur le palais d'El Hadj Ahmed, dernier bey de Constantine. *Bulletin de la société de géographie d'Alger et d'Afrique du Nord*, 118(34) ,234-263.
9. FERAUD, Laurent-Charles, Visite au palais de Constantine, *Le Tour du monde*, 849-850, 1877, p. 225-256.
10. GHADAR, I, (2017). *Īqūniya wa ramziya al-ṣuwar al-jidāriya bil-Maḥaḥ al-'Umūmī al-Waṭanī lil-Funūn wa al-Ta'ābīr al-Thaqāfiya al-Taqlīdiyya (Qaṣr al-Ḥajj Aḥmad Bāy bi-Qusanṭīna) – Dirāsa Sīmiyūlūjīya Tārīkhīya li-'īnatin min jidāriyyat Maḥaḥ Qaṣr al-Ḥajj Aḥmad Bāy* (Thèse de doctorat) [*Iconicité et symbolique des images murales au Musée Public National des Arts et des Expressions Culturelles Traditionnelles (Palais Hajj Ahmed Bey à Constantine) – Une étude sémiologique et historique d'un échantillon des peintures murales du Musée du Palais Hajj Ahmed Bey*]. Université Constantine 3, Constantine.
11. JAḤISH, Y, BALLUṬ, O. (2023). Mzāhir ta'thīr fannay al-Bārūk wa-al-Rūkūkū 'alā al-rusūmāt al-jidāriyyah li-qaṣr Aḥmad Bāy bi-Qusanṭīnah [*Les manifestations de l'influence des arts baroque et rococo sur les peintures murales du palais Ahmed Bey à Constantine*], *Majallat Jāmi'at al-Amīr 'Abd al-Qādir lil-'Ulūm al-Islāmīya* [Revue de l'Université Emir Abdelkader des Sciences Islamiques], 37(1), 297-319. <https://asjp.cerist.dz/en/article/222642>
12. MARÇAIS, G, (1954). *L'architecture musulmane d'Occident, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile*, Paris : Arts et métiers graphiques.
13. MEKKAS, M. (2018). Al-taṣwīr al-ādami wa al-ḥayawānī fī Qaṣr Aḥmad Bāy bi-Qusanṭīna [*La représentation humaine et animalière dans le palais Ahmed Bey à Constantine*]. *Oṣur*, 17(2), 205-229. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/71685>.
14. PANOFKY, E, (1939) *Studies in Iconology: Humanistic Themes in the Art of the Renaissance*. Oxford University Press.
15. TAWALI, H, TAMLIKSH, H. (2021). Al-'anāṣir al-zukhrufīyah al-Islāmīyah min khilāl Qaṣr Aḥmad Bāy bi-Madīnat Qusanṭīna [*Les éléments décoratifs islamiques à travers le palais Ahmed Bey dans la ville de Constantine*]. *Ḥawliyyāt Jāmi'at Qāmilah lil-'Ulūm al-*

Ijtimā'īyah wa-al-Insānīyah [Annales de l'Université de Guelma pour les Sciences Sociales et Humaines], 51(20), 35-55. <https://asjp.cerist.dz/en/article/172400>

16. TEMIMI, A. (1978). Le Beylik de Constantine et Hadj Ahmed Bey (1830-1837), *Revue d'histoire maghrébine*, 1, 1-303.